

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL « LOGISTIQUE »**

- Session 2003 -

**E 1 - Épreuve SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

Sous-Epreuve : B1 : Cadre Économique et Juridique de l'activité Professionnelle

**UNITÉ : U 12**

**Durée : 1 h 30**

**Coefficient : 1**

*L'évaluation tiendra compte des qualités rédactionnelles, de la cohérence du raisonnement, de la clarté et de la concision de l'expression.*

## **PARTIE ÉCONOMIQUE**

Après lecture et analyse du document 1, vous vous appuyez sur vos connaissances personnelles pour répondre aux questions suivantes :

- 1 - Quelle est l'activité d'Yves Rocher ? Sur quel marché intervient cette entreprise ?
- 2 - Quelle est la nature de l'investissement prévu et son montant ?
- 3 - Dans quelle(s) catégorie(s) classeriez-vous cet investissement ? Justifiez votre réponse.
- 4 - Quelles sont les conséquences économiques de cet investissement sur l'environnement d'Yves Rocher ?
- 5 - Comment devra s'organiser Yves Rocher pour mettre en œuvre ce renforcement logistique ?
- 6 - Pourquoi est-il nécessaire qu'une entreprise investisse ?

## **PARTIE JURIDIQUE**

Après lecture du document 2, vous vous appuyez sur vos connaissances personnelles pour répondre aux questions suivantes :

1. Les salariés et la direction de la base logistique « LIDL » de Nantes ont-ils la même approche du conflit ? Comment les uns et les autres le présentent ils ?
2. Quels sont les éléments qui permettent d'affirmer qu'un conflit collectif est une grève ? Illustrez avec l'exemple.
3. À quelle démarche a abouti ce conflit ? A-t-elle été concluante ?
4. Citez et caractérisez les procédures légales de règlement des conflits collectifs.
5. Le Conseil des Prud'hommes peut-il intervenir dans le règlement de cette grève ? Justifiez votre réponse.

## Yves Rocher renforce sa logistique

Le groupe de cosmétologie investit dans une plate-forme de distribution internationale de l'ensemble de ses produits de beauté et de soin corporel fabriqués dans ses différentes usines.

▪ **LE MONTANT**  
15,24 millions d'euros d'ici au second semestre de 2002

▪ **LE GROUPE**  
Chiffre d'affaires 2000 : 1,8 milliards d'euros  
Effectifs : 12 000 personnes

**D'**une surface de 24 000 mètres carrés couverts lorsqu'elle sera achevée, la construction de la nouvelle plate-forme de distribution d'Yves Rocher vient de démarrer à La Gacilly, dans le Morbihan, où le groupe de cosmétologie concentre une bonne partie de ses sites de production et 4 000 de ses 12 000 salariés.

Cet équipement, d'un coût de 15,2 millions d'euros, stockera puis répartira les parfums, produits de beauté, savons et lotions émanant de toutes les unités Yves Rocher situées dans le Morbihan (Ploërmel, Rieux et La Gacilly), mais aussi à Signes dans le Var, et à Cork en Irlande.

### Les préparations de commandes accélérées

« Avec cet outil, explique-t-on à la direction générale située à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), nous allons accélérer les préparations de commandes et les délais de livraison de nos différents dépôts. Situés dans chacun des pays où nous sommes implantés, c'est à eux que revient ensuite le soin de constituer les colis à livrer individuellement par La Poste ou dans nos magasins. » Ces commandes se répartissent entre la VPC, à laquelle il faut ajouter celle des 600 magasins à l'enseigne Labo-

rotaire Yves Rocher implantés en France, ainsi que les 700 autres situés à l'international (Europe, Amérique du Nord et Asie). Yves Rocher réalise en effet 70 % de ses activités à l'international.

Capable de gérer 400 millions de produits différents par an, soit l'équivalent de 150 000 palettes, la plate-forme très automatisée va engendrer la création de 50 emplois, qui s'ajouteront aux 150 transférés sur le nouveau site, Yves Rocher distribuant actuellement ses produits à partir de deux unités complémentaires. L'une est déjà implantée à La Gacilly et l'autre dans la commune voisine de Pipriac (Ille et Vilaine). « Celle de La Gacilly se transformera en dépôt de préparation des commandes clientes pour la France. L'autre sera conservée pour des activités non encore définies, mais l'entreprise en forte expansion aura nécessairement besoin de place », explique-t-on à la direction de ce groupe de 1,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

### Des projets créateurs de 1 000 emplois

Yves Rocher, 72 ans, président éponyme\* du groupe qu'il a créé il y a quarante ans à La Gacilly, commune dont il est toujours le maire, vient d'annoncer la créa-

tion « à moyen terme de 1 000 emplois supplémentaires en Bretagne pour la production et la vente de produits de consommation pour lesquels nous utiliserons nos compétences en logistique ».

L'industriel a déployé en Bretagne tous les moyens modernes de communication : il vient d'inaugurer à Malestroit, autre petite commune du Morbihan, la société Phon'Yr, un centre de gestion des appels des consommatrices, 3,8 millions d'euros ont été investis dans cet équipement où 130 téléconseillers (200 à terme) sont capables de traiter 3 millions d'appels téléphoniques par an.

Toujours avec ce souci de maintenir une relation régulière avec le consommateur, 3,7 millions d'euros ont été investis l'an passé dans La Janzéenne Bretagne Routage. Située à Janzé (Ille et Vilaine), cette filiale assure la mise sous pli et l'expédition de 65 millions de messages publicitaires. Une nouvelle enveloppe de 610 000 euros est en préparation pour augmenter les capacités de l'usine où seront recrutés 50 nouveaux salariés....

*De notre correspondant  
Stanislas DU GUERNY  
L'Usine Nouvelle 31 octobre 2001*

\*éponyme : qui donne son nom à quelque chose

**Situation bloquée, depuis lundi sur la base logistique Lidl (147 salariés) de Nantes. Les manutentionnaires de l'entrepôt, chargés d'approvisionner 56 magasins demandent l'amélioration de leurs conditions de travail.**

Le personnel de manutention de l'entrepôt Lidl de Nantes, qui appartient au groupe allemand de distribution alimentaire, en a «plein le dos». Et ce n'est pas une image. « J'ai été arrêté plus de quatre mois l'an dernier », explique un salarié. « Neuf mois » ajoute un autre.

Trop de colis à charger, trop de pression, les organismes ne suivent plus. « Le climat social n'a jamais été bon », précise un délégué du personnel CGT. Loin d'apaiser les tensions, les 35 heures ont accentué le malaise. « En sept heures, nous devons préparer le même nombre de colis qu'en huit heures », tempêtent des employés rassemblés autour d'un feu de palettes.

Ouverte il y a sept ans, la base logistique Lidl de Nantes approvisionne 56 magasins implantés en Ile-et-Vilaine, dans les pays de Loire et en Touraine. « Pour les produits frais, nous avons 2 240 colis à préparer chaque jour, 1 260 pour les produits secs, auxquels, il faut ajouter une trentaine de palettes ».

Amers, les grévistes, évoquent sciatique et mal-être. Faire les bons gestes pour prendre soin de son dos ? « On n'a pas de formation pour ça », réplique l'un d'entre eux. De toute façon, on est pris à la gorge. Si l'on respectait ces procédures, on ne tiendrait plus les cadences. « Du hard\* management pour du hard discount\*\* », ironise l'un d'entre eux.

Alors qu'une première réunion de négociation a échoué, mardi, la direction Lidl de Nantes préfère limiter le conflit au nombre de samedis travaillés dans l'année. « Pour le reste, ce sont des problèmes internes. »

Un point de vue contesté par les grévistes. « Ce conflit porte d'abord sur les conditions de travail et le climat social », maintiennent Xavier Saless et Jérôme Fouchet, les deux délégués du personnel. Le mouvement est reconduit aujourd'hui.

*Patrice MOYON*

*Ouest-France du jeudi 08 novembre 2001*

\*hard = dur

\*\*hard discount = maxi-discount